



Directeur(-trice) du Groupement d'Intérêt Public (GIP)

Écocité de La Réunion

L'État, la Région, le Département, le Territoire de l'Ouest et les communes de La Possession, Le Port et Saint-Paul ont décidé de la création du GIP « Ecocité La Réunion » et approuvé ses statuts le 12 décembre 2018.

Ce dernier a pour objet :

- Le pilotage stratégique et le suivi de la conduite et du financement des actions relevant de l'Écocité.
- La coordination technique et la mise en cohérence, dans l'espace et dans le temps, de la réalisation de projets qui, relevant des champs de compétence propre de chacun de ses membres, participent des orientations stratégiques arrêtées ;
- La maîtrise d'ouvrage d'études dans les domaines visés par le projet de territoire.

L'Écocité est un projet ambitieux qui vise à créer un environnement attractif sur le territoire du « cœur d'agglomération » du bassin de vie Ouest du territoire réunionnais par le développement d'une ville durable insulaire et tropicale répondant notamment aux besoins en logement de la population réunionnaise dans le respect des équilibres naturels et urbains.

Placé sous l'autorité du Conseil d'administration et de son Président, le/la Directeur(-trice) du GIP définit et pilote la stratégie de l'Écocité, anime le partenariat institutionnel qui la porte et garantit la mise en œuvre du plan-guide et du projet partenarial d'aménagement (PPA). Il/Elle encadre l'équipe du GIP et représente la structure auprès de ses partenaires.

Principales missions :

Pilotage stratégique et animation partenariale

- Définir, avec les membres du GIP, la stratégie de l'Écocité et la décliner en plans d'actions opérationnels ;
- Piloter l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre du plan-guide et du projet partenarial d'aménagement (PPA) ;
- Animer le partenariat avec l'État, la Région, le Département, le TO et les communes de La Possession, Le Port et Saint-Paul ;
- Préparer et animer les instances du GIP (Assemblée générale, Conseil d'administration, comités techniques) ;
- Représenter le GIP auprès des acteurs institutionnels, économiques, associatifs et de la société civile.

Conduite opérationnelle du projet urbain

- Piloter la maîtrise d'œuvre urbaine de l'Écocité et les prestataires associés ;
- Superviser le montage et la conduite des opérations complexes d'aménagement : Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), Projets Urbains Partenariaux (PUP), appels à projets urbains innovants ;



- Assurer le suivi des actions transversales aux trois communes du cœur d'agglomération et des secteurs opérationnels prioritaires ;
- Contribuer à la définition et au suivi de la stratégie foncière, en lien avec le TO et l'Établissement Public Foncier de La Réunion (EPFR).

Ingénierie financière, juridique et contractuelle

- Sécuriser juridiquement les actes et interventions du GIP ;
- Assurer la gestion budgétaire et financière du GIP et des opérations portées ;
- Rechercher, mobiliser et suivre les financements : Contrat de Plan État-Région (CPER), Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), Investissement Territorial Intégré (ITI), Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) « Ville de demain », etc. ;
- Suivre les partenariats contractualisés et préfigurer, le cas échéant, les outils de portage opérationnel tels qu'une Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National (SPLA-IN) ou équivalent.

Innovation urbaine et transition écologique

- Porter les démarches innovantes en matière de ville durable tropicale, d'économie circulaire et de performance énergétique ;
- Piloter et coordonner le contrat de transition écologique en lien avec les partenaires locaux et nationaux ;
- Concourir à l'élaboration de scénarios prospectifs et de schémas de développement avec l'ensemble des acteurs.

Management, communication et rayonnement

- Encadrer, animer et accompagner l'équipe du GIP ;
- Définir la stratégie de communication et de marketing territorial de l'Écocité et en piloter la mise en œuvre (maison du projet, événements, salons professionnels) ;
- Assurer le rayonnement de la démarche Écocité de La Réunion aux échelles locale, nationale et internationale.

Profil recherché :

Formation :

Bac+5 en urbanisme, aménagement ou ingénierie. Une formation en sciences politiques, école d'administration ou équivalent peut être acceptée si elle est complétée par une expérience opérationnelle significative en aménagement urbain.

Expérience :

Au moins 10 ans d'expérience professionnelle, dont une expérience confirmée d'au moins 5 ans en direction de projet urbain complexe ou en direction / direction adjointe de structure d'aménagement (GIP, SPL, SEM, EPA, EPF).

Compétences et connaissances :

- Maîtrise du cadre réglementaire de l'aménagement urbain (urbanisme, foncier, droit des sols, financement des opérations) ;
- Solide expérience de la conduite d'opérations d'aménagement et du montage juridique et financier de projets ;



- Bonne connaissance des politiques de l'habitat, du logement et des enjeux environnementaux et climatiques ;
- Connaissance de l'environnement territorial et des circuits de décision des collectivités, de l'État et des acteurs publics de l'aménagement ;
- Maîtrise des marchés publics, des finances publiques et de l'ingénierie financière (fonds européens, PIA, CPER, etc.) ;
- Connaissance ou expérience des problématiques insulaires et tropicales fortement souhaitée.

Qualités attendues :

- Leadership, capacité à fédérer et à animer un partenariat multi-acteurs ;
- Esprit d'analyse, de synthèse et vision stratégique ;
- Sens de la négociation, diplomatie et qualités relationnelles ;
- Rigueur, autonomie et sens des responsabilités ;
- Force de proposition et capacité d'innovation ;
- Disponibilité et adaptabilité.

Conditions d'exercice :

- Poste basé au 15, rue Moulin Joli - La Possession (siège du GIP Écocité) ;
- Déplacements réguliers sur le territoire du cœur d'agglomération, à l'échelle nationale et ponctuellement à l'international ;
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service ;
- Permis B requis.

Modalités :

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux non fonctionnaires de niveau équivalent à la catégorie A (Bac+5 minimum)

Durée de l'engagement : trois ans, renouvelable

Prise de fonction prévisionnelle : 3^{ème} trimestre 2026

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae sont à transmettre avant **le 19 juin 2026** à :

Territoire de la Côte Ouest – BP 49 – 97 822 LE PORT Cedex

ou à courrier@tco.re